



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Brillier par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 juillet 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 2024-07-249 / FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DE LA CONSTRUCTION**

**CONSIDÉRANT** les congés déterminés par la politique administrative de la municipalité de Saint-Valère;

**CONSIDÉRANT QUE** les congés durant la période de construction font partie intégrante de la politique administrative de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les journées déterminées par la politique sont en parties les fins de semaine;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par la conseillère Claudia Quirion et résolu unanimement :

- **QUE** le bureau municipal soit fermé à compter du vendredi 19 juillet et la réouverture soit fixée au lundi 5 août 2024 aux heures habituelles;;
- **QU'UN** avis public soit affiché aux deux endroits habituels requis par le règlement municipal ainsi que sur la page Facebook et le site web de la municipalité

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 juillet 2024.**

Karl Péguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier